

Atout ZORN



↘ L'organisation politique
suite aux élections



Communauté de Communes
Pays de la Zorn

↘ **Service Enfance
& Jeunesse :**
Bilan 2007 et prévisions
pour l'été 2008

↘ La nouvelle assemblée de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn est installée depuis quelques semaines et le temps de l'action est déjà en marche, fondé sur des stratégies communes et gagnantes.

Après les élections municipales de mars dernier, les communes ont désigné leurs représentants au sein de la Communauté de Communes. Les délégués communautaires sont élus pour 6 ans et prennent ainsi la mesure de leur tâche et de leur engagement pour leur nouveau mandat. Je souhaite leur apporter mon soutien et ma confiance pour leur implication dans la mise en œuvre des nombreux chantiers de l'intercommunalité, dans l'esprit de travail collaboratif, serein et respectueux.

Profondément attaché à notre territoire, certains d'entre nous prennent connaissance des projets et du fonctionnement de cet outil de développement qu'est la Communauté de Communes. Ce sont des valeurs communes qui nous guident dans les actions déjà engagées, conformément à notre charte de développement communautaire. Dans ce mandat, nous devons également préparer l'avenir et redéfinir nos enjeux et nos priorités dans un nouveau contrat de territoire, qui sera signé avec le Conseil Général pour les six années à venir, afin de relever les défis qui se profilent.

La Communauté de Communes est un acteur incontournable de la politique de développement de notre territoire, complémentaire aux communes. Nos actions doivent être cohérentes et coordonnées en appliquant le principe de subsidiarité avec un partage clair des compétences, en développant et en privilégiant la notion de chef de file et de partenariat. L'ambition collective qui nous anime, s'attachera à garantir l'équilibre territorial dans le respect de notre identité rurale. Nous nous emploierons à gagner en lisibilité et en efficacité dans la mise en œuvre de nos politiques publiques afin d'améliorer le service rendu à nos concitoyens.

Disposer d'équipements structurants, performants, faire rayonner notre territoire, donner envie à la population de travailler, d'habiter, de s'émanciper, tels sont nos objectifs communs.

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn est un territoire où toutes les générations trouvent leur place et peuvent s'y épanouir.

Dans cet esprit, une nouvelle étape s'ouvre à nous, ensemble, sachons relever les défis du futur.

Je vous souhaite une excellente lecture de notre magazine.

Bernard INGWILLER
Président de la Communauté
de Communes
du Pays de la Zorn
Vice-Président du Conseil Général



03 ↘ Au Pays de la Zorn

- Les compétences de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn
- L'organisation politique suite aux élections
- Nouvelle composition du bureau
- L'organisation administrative de la Communauté de Communes

06 ↘ Finances

- Budget principal
- Budget annexe

08 ↘ Grands Equipements

- Centre de loisirs périscolaire Hochfelden
- Terrains de football synthétiques

09 ↘ Vie Associative

- Soutien à la vie associative

09 ↘ Tourisme

- Musée de Pays de la Zorn - Hochfelden

10 ↘ Service Enfance et Jeunesse

- Animation Enfance
 - Le Multi Accueil
 - Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)
 - À l'accueil de loisirs périscolaire
- Évènementiel Enfance
- Animation Jeunesse
 - Bouge ton été 2008

14 ↘ Économie

- Christine Adolff - À la Ripaille
- Cécile et Valérie Gottri - Fleuristes
- Nicole Krieger - Le Peigne d'Or
- Éliane Vogler et Anne Koessler - Les Trésors de la Maison

16 ↘ ATOO-O

- Saison estivale 2008

↘ ATOUT ZORN n°23

Premier semestre 2008 - Bulletin d'information
de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn
12 avenue du Général de Gaulle, 67270 Hochfelden
Tél. > 03 88 91 96 58 / Fax > 03 88 91 92 65
www.payszorn.com

Directeur de publication > B. Ingwiller

Rédaction > D. Enderlin, V. Hurstel, L. Barbin,
O. Guérard, S. Grunewald, M. Hecht, B. Jeudy-Dankert,
V. Goetz, B. Freund, T. Le Gall.

Coordination > V. Hurstel

Maquette > Matière Grise - www.matiere-grise.fr

Photographies > Pays Zorn

Impression > Cathal / ISSN > 1620-1833

Dépôt Légal > Juin 2008

Les compétences de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn

La Communauté de Communes est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes, au sein d'un espace de **solidarité** en vue de **l'élaboration d'un projet commun** de développement et d'aménagement de l'espace.

Elle instaure une **coopération intercommunale forte** sur des axes essentiels de la vie locale. Elle exerce, en effet, toujours au lieu et place des communes membres, les compétences qui sont, soit fixées par la loi, soit librement transférées par les communes, dans la limite de **l'intérêt communautaire**.

Le principe du regroupement intercommunal repose sur la mutualisation des moyens afin de réaliser ensemble ce qu'une commune seule ne peut réaliser, et permet d'aménager de manière rationnelle et équilibrée le territoire.



> Compétences obligatoires

• Aménagement de l'espace

Elaboration

- Des chartes intercommunales et des contrats d'objectifs
- Schéma de cohérence territorial
- De zones d'aménagement concertées

• Développement économique

- Zones d'activités > à 3 hectares
- Plates-formes départementales d'activités soutenues par le Conseil Général
- Promotion et animation économique sur le territoire (Ateliers relais, pépinières d'entreprise, hôtels d'entreprise, financement de crédits bail immobilier...)
- Développement touristique (signalisation touristique, promotion des circuits pédestres, rénovation des calvaires...)

> Compétences optionnelles

• Protection et mise en valeur de l'environnement

- Collecte et traitement des ordures ménagères
- Gestion des cours d'eau d'intérêt communautaire

• Politique du logement et cadre de vie

- **Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire** (dans les zones d'activités, des équipements communautaires...)

• Equipements culturels et sportifs, équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire

> Compétences facultatives

• Animation de la vie locale et soutien aux associations

• Réseau câblé

• Politique enfance et jeunesse

• Nouvelle gendarmerie

• Maison des Services



L'organisation politique suite aux élections

Nouvelle composition du Conseil de Communauté

Alteckendorf : Georges HARTER, André HAMMANN - **Bossendorf** : Eric SCHAEFFER, Odile VOGLER - **Duntzenheim** : Claude LITT, René BRANDNER - **Ettendorf** : Patrice WEISS, Bernard WEISS - **Geiswiler** : Georges BECK, Antoine HUCK - **Gingsheim** : Dominique GROSS, Catherine BOISSEAU - **Grassendorf** : Bernard INGWILLER, Benoît MASSE - **Hochfelden** : Georges PFISTER, Jean-Luc KAUFFMANN, Christophe KRIEGER, Laurence VOLLMAR - **Hohatzenheim** : Jean-Marie CRIQUI, Jean-Louis JOST - **Hohfrankenheim** : Jeannette LANG, Patrick LENTZ - **Ingenheim** : Jean VIX, Gérard WELSCH - **Issenhausen** : Francy JACOB, Marcel KLEIN - **Lixhausen** : Pierre-Paul JUNG, Benoît JOUFFROY - **Melsheim** : Patrick MAISONNASSE, Marc LIENHARDT - **Minversheim** : Yvette HOLTZMANN, Christophe BALL - **Mittelhausen** : Mireille GOEHRY, Daniel FLICK - **Mutzenhouse** : Claude DURR, Raymond MATHIS - **Ringeldorf** : Francis WEBER, Roger MUCKENSTURM - **Schaffhouse/Zorn** : Pierre-Paul KRAUTH, Emmanuel RECHT - **Scherlenheim** : Marie-Paule LEHMANN, Jean-Paul RUEST - **Schwindratzenheim** : Liliane SUTTER, Claude WEISS, Xavier ULRICH - **Waltenheim/Zorn** : Jeannot KREBS, Jean-Denis HEPP - **Wickersheim/Wilshausen** : René HATT, Armand BERNHARDT - **Wilwisheim** : Jean-François GEISS, Valérie BOISSON - **Wingersheim** : Bernard FREUND, François SPITZER, Régine DECKER - **Zoebersdorf** : Jean-Georges HAMMANN, Werner DUDT.

Les élections communautaires de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn (CCPZ) se sont déroulées le 18 avril 2008 au Foyer Sts Pierre et Paul à Hochfelden.

Les 56 délégués représentant les 26 communes membres ont été conviés à cette première réunion afin de voter le Président et les Vice-présidents de la CCPZ.



Nouvelle composition du bureau

Le bureau est composé du Président et de 4 Vice-Présidents.
Chacun a la responsabilité d'une ou de plusieurs compétences.



Bernard INGWILLER
Président

- Gestion administrative
- Gestion du personnel
- Lancement et développement des dossiers stratégiques

Bernard FREUND
1^{er} Vice-Président

- Gestion financière et budgétaire
- Environnement (gestion des déchets, SAGEECE)
- Système d'information géographique

Marie Paule LEHMANN
2^{ème} Vice-Présidente

- Mise en œuvre de la politique Enfance et Jeunesse
- Développement touristique
- Développement de la vie associative

Georges PFISTER
3^{ème} Vice-Président

- Suivi des nouvelles constructions
- Suivi de l'entretien des bâtiments
- Gestion du Centre Aquatique ATOO-O
 - Suivi et entretien de la Zone d'Activités

Eric SCHAEFFER
4^{ème} Vice-Président

- Gestion de la communication (canal local, Atout Zorn...)
- Suivi de l'informatique (site internet, câblage...)
- Gestion de la vie associative

Les commissions

Le Président et les Vice-présidents ont également la responsabilité d'une ou plusieurs commissions. Les commissions ont vocation à proposer des projets au conseil

et à mettre en œuvre les actions décidées par le conseil.

10 commissions ont été créées :

1. Commission "Développement économique"
M. Georges PFISTER, Vice-Président en charge du dossier. Composée de : Christophe BALL,

Catherine BOISSEAU, René BRANDNER, Jean-Marie CRIQUI, Claude DURR, Daniel FLICK, Jean-François GEISS, Jean-Georges HAMMANN, Georges HARTER, René HATT, Antoine HUCK, Pierre-Paul JUNG, Jeannette LANG, Claude LITT, Jean-Paul RUEST, Gérard WELSCH ainsi que les membres du bureau.

2. Commission "Mutualisation des moyens"

M. Bernard FREUND, Vice-Président en charge du dossier. Composée de : René BRANDNER, Mireille GOEHRY, Jean-Georges HAMMANN, Georges HARTER, Jean-Denis HEPP, Marcel KLEIN, Jeannot KREBS, Jeannette LANG, Patrick LENTZ, Marc LIENHARDT, Patrick MAISONNASSE, Benoit MASSE, Raymond MATHIS, François SPITZER, Francis WEBER, Bernard WEISS ainsi que les membres du bureau.

3. Commission "Finances"

M. Bernard FREUND, Vice-Président en charge du dossier. Composée de : Jean-Marie CRIQUI, Claude DURR, Daniel FLICK, Dominique GROSS, Jean-Georges HAMMANN, Jean-Denis HEPP, Jean-Luc KAUFFMANN, Pierre-Paul KRAUTH, Francis WEBER, Bernard WEISS, ainsi que les membres du bureau.

4. Commission "Environnement"

M. Bernard FREUND, Vice-Président en charge du dossier. Composée de : Christophe BALL, Jean-Marie CRIQUI, Claude DURR, Daniel FLICK, Jean-François GEISS, André HAMMANN, Jean-Georges HAMMANN, René HATT, Antoine HUCK, Pierre-Paul JUNG, Jean-Luc KAUFFMANN, Marc LIENHARDT, Claude LITT, Benoit MASSE, Roger MUCKENSTURM, Emmanuel RECHT,

Jean-Paul RUEST, Liliane SUTTER, Jean VIX, Bernard WEISS, Claude WEISS, Patrice WEISS ainsi que les membres du bureau.

5. Commission "Enfance et jeunesse"

Mme Marie-Paule LEHMANN, Vice-Présidente en charge du dossier. Composée de : Catherine BOISSEAU, Régine DECKER, Werner DUDT, Jean-François GEISS, Mireille GOEHRY, Georges HARTER, Jean-Louis JOST, Patrick LENTZ, Emmanuel RECHT, Liliane SUTTER, Odile VOGLER, Laurence VOLLMAR, Claude WEISS, Patrice WEISS ainsi que les membres du bureau.

6. Commission "Tourisme"

Mme Marie-Paule LEHMANN, Vice-Présidente en charge du dossier. Composée de : Catherine BOISSEAU, René BRANDNER, Jean-Marie CRIQUI, Régine DECKER, Mireille GOEHRY, René HATT, Pierre-Paul JUNG, Jeannot KREBS, Christophe KRIEGER, Patrick LENTZ, Raymond MATHIS, Liliane SUTTER, Xavier ULRICH, Odile VOGLER, Gérard WELSCH, Claude WEISS ainsi que les membres du bureau.

7. Commission "Communication et informatique"

M. Eric SCHAEFFER, Vice-Président en charge du dossier. Composée de : Mireille GOEHRY,

Dominique GROSS, Yvette HOLTZMANN, Marcel KLEIN, Patrick LENTZ, Patrick MAISONNASSE, Raymond MATHIS, François SPITZER, Xavier ULRICH, Bernard WEISS ainsi que les membres du bureau.

8. Commission "Sport, culture et loisirs"

M. Eric SCHAEFFER, Vice-Président en charge du dossier. Composée de : Werner DUDT, André HAMMANN, René HATT, Yvette HOLTZMANN, Antoine HUCK, Jean-Louis JOST, Jean-Luc KAUFFMANN, Jeannot KREBS, Christophe KRIEGER, Raymond MATHIS, Roger MUCKENSTURM, Emmanuel RECHT, Jean VIX, Xavier ULRICH, Odile VOGLER, Claude WEISS ainsi que les membres du bureau.

9. Commission "Transport et déplacement"

M. Bernard INGWILLER, Vice-Président en charge du dossier. Composée de : Christophe BALL, Régine DECKER, Jean-Paul RUEST, Patrice WEISS ainsi que les membres du bureau.

10. Commission "Solidarité"

M. Bernard INGWILLER, Vice-Président en charge du dossier. Composée de : Catherine BOISSEAU, René BRANDNER, Régine DECKER, Georges HARTER, Antoine HUCK, Emmanuel RECHT, Liliane SUTTER, Odile VOGLER, Laurence VOLLMAR, Francis WEBER ainsi que les membres du bureau.

L'organisation administrative de la Communauté de Communes

Dorothee ENDERLIN
Directrice Générale des Services

Centre aquatique ATOO-O rôle opérationnel

• Serge GRUNEWALD
Directeur

Service Administratif rôle fonctionnel

• Valérie HURSTEL
Ressources Humaines
Communication
Informatique
Tourisme

• Laetizia BARBIN
Finances
Ordures ménagères
Environnement
Vie associative

• Jean-Luc LAGEL
Accueil
Responsable BMI
Ordures ménagères

Service Enfance et Jeunesse rôle opérationnel

Animation Jeunes
• Olivier GUERARD
Animateur - coordinateur

Accueils de loisirs périscolaires
• Magalie HECHT
Directrice Hochfelden
• Annia BAUER
Directrice
Schwindratzheim

Petite Enfance
• Brigitte JEUDY-DANKERT
Directrice
du Multi Accueil
• Violaine GOETZ
Directrice RAM

• Jean-Luc LAGEL
Conducteur de Mimi bus

MNS

• Serge GRUNEWALD - Chef de Bassin
• Cathie LOGEL • Mickaël DELAUX
• Emilie CHAMPALBERT • Nadège LIENHARDT

Accueil

• Monique HATT - Responsable Accueil
• Marie-Odile KIEFFER - Hôtesse d'accueil
• Tania HEINTZ - Hôtesse d'accueil

Service technique et entretien

• Eric DUDT - Responsable Technique
• Nicolas CONRAD - Agent technique
• Cécile LORENTZ - Agent d'entretien
• Cécile MONNIER - Agent d'entretien



↙ Fonctionnement 2 134 500 €

Dépenses

Avec l'augmentation des services à la population, les charges de fonctionnement suivent en conséquence.

Les pôles **PISCINE** et **ENFANCE/JEUNESSE** constituent les services les plus onéreux pour leur exploitation.

Malgré une fréquentation de la **PISCINE** très honorable (plus de 115 000 entrées en 2007), le déficit annuel oscille toujours entre 250 et 300 000 €. Certains répondront qu'il faut le réduire, mais 90% des dépenses relèvent des fournitures d'énergie, de fluides et des frais de personnel, dépenses indispensables pour assurer un accueil de qualité.

Les frais nets d'exploitation des **PERISCOLAIRES** et de la **MAISON DE L'ENFANCE**, services appréciés par la population, culminent actuellement entre 100 et 150 000 € par an et tendent

à augmenter avec la mise en service de nouveaux équipements et une diminution progressive des aides de l'Etat.

Quant à l'**ADMINISTRATION GENERALE**, les dépenses retracent les charges de fonctionnement propres à toute administration territoriale.

Enfin, le fonctionnement du service **SPORT, CULTURE, LOISIRS** est destiné à financer le programme d'aide aux associations pour plus de 70%.

Recettes

L'ensemble des recettes est constitué de dotations de l'Etat (489 000 €), des impôts locaux (800 000 €), des contributions des usagers aux services piscine (318 500 €), aux services enfance et jeunesse (325 000 €) ainsi qu'à la location des immeubles de la gendarmerie (120 000 €).

↙ Investissements 8 441 921 €

Dépenses

Avec la construction de nouveaux équipements sur le territoire, l'année 2008 constituera indéniablement un exercice financier très important. Pas moins de 8 000 000 € vont être engagés pour achever ou lancer de nouvelles opérations.

À la **PISCINE**, la place pour le stockage du matériel et des produits d'entretien nécessitait une extension des locaux techniques.

Dans le domaine de l'**ECONOMIE**, l'achèvement de la Zone d'Activités sur le territoire de Hochfelden est requis pour accueillir de nouvelles entreprises et favoriser les emplois.

Des acquisitions foncières sont également prévues pour une extension prochaine afin de répondre aux demandes et dynamiser le territoire.

L'important chiffre inscrit à l'**ADMINISTRATION GENERALE** n'est qu'une écriture

comptable qui reprend le déficit général d'investissement 2007.

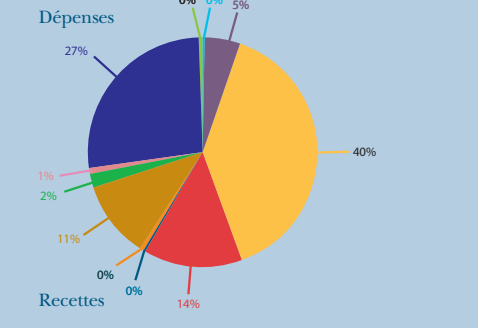
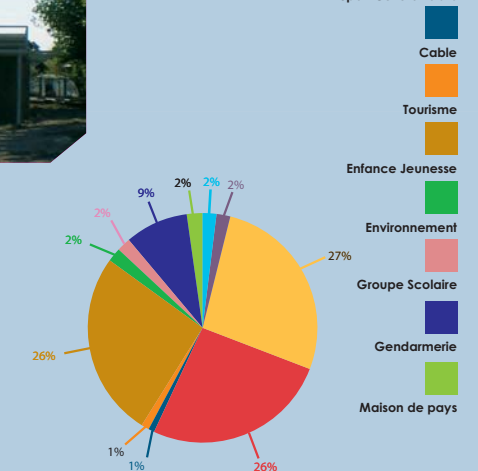
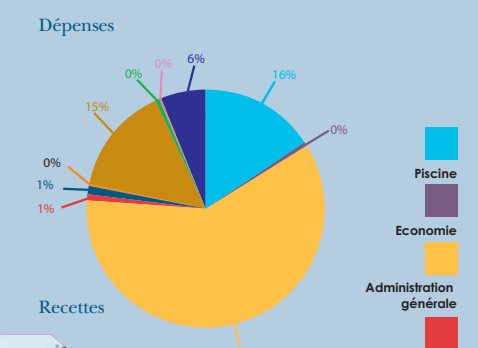
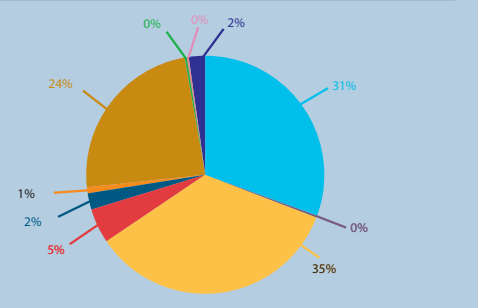
Du poste **SPORT, CULTURE, LOISIRS**, on retiendra surtout l'achèvement du complexe sportif en gazon synthétique à Wingersheim et le démarrage du chantier à Ettendorf.

Le **CABLE**, le **TOURISME** sont dans leurs rythmes de croisière pour achever des travaux ou développer de nouveaux itinéraires pédestres.

La construction d'un nouveau **PERISCOLAIRE** à Hochfelden (100 places) est aussi une grosse et nécessaire opération pour le bourg centre. Son implantation à côté des écoles de la ville est judicieuse. Le bâtiment sera complété par des locaux réservés au service Animation Jeunes.

La préservation des cours d'eau, les aménagements de berges, les curages de ruisseaux et rivières s'inscrivent au poste **ENVIRONNEMENT** dans le cadre du programme Sageece développé par le Conseil général du Bas-Rhin.

Budget principal ↙



Une nouveauté avec le service **GROUPE SCOLAIRE** qui mérite quelques explications. Il ne s'agit pas d'une nouvelle compétence, mais la Communauté de communes du Pays de la Zorn a décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'un tel équipement à Wickersheim. Le Syndicat spécialement créé dans ce secteur par 10 communes (SIVU des 10 villages), a pour vocation de construire une école intercommunale que la Communauté de Communes va compléter avec un périscolaire. Pour garantir une bonne coordination de l'ensemble, elle prendra donc la responsabilité totale de l'investissement, tout en établissant un plan de financement adapté à cette situation particulière (contribution des 10 communes pour le bâtiment école). Une provision a ainsi été constituée pour 2008.

Nous devons aussi clôturer l'investissement de

la **GENDARMERIE** qui constitue sans aucun doute une réussite quant à sa situation et sa fonctionnalité.

Enfin, les locaux administratifs de la Communauté de Communes sont trop exigus et franchement obsolètes. Les conditions de travail deviennent difficiles et des déménagements sont fréquemment effectués pour réaliser nos réunions. L'extension des locaux actuels étant impossible pour assurer l'avenir d'une Communauté de Communes en plein essor, nous avons choisis de réaliser une étude pour la construction d'une **MAISON du PAYS** qui pourrait se concrétiser dans les prochains mois. La somme inscrite au budget constitue une première provision d'investissement.

Recettes

Pour faire face à toutes ces dépenses, la Communauté de Communes fait appel à

l'autofinancement, bénéficie d'importantes subventions et pour la 1^{ère} fois, a souscrit une ligne de trésorerie afin de nous permettre d'équilibrer le budget. Cette ligne de trésorerie sera affectée à la Gendarmerie dont le loyer couvrira les intérêts.

Taux d'imposition 2008 pour les taxes additionnelles

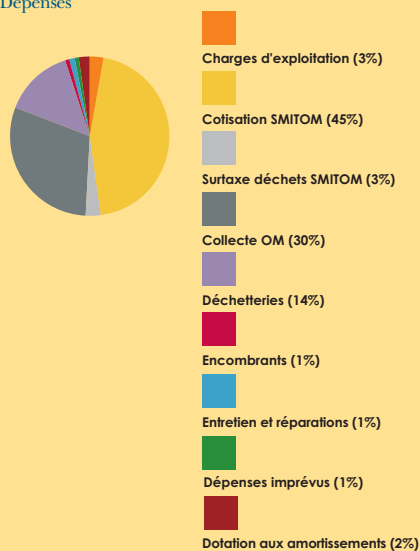
Habitation	1,6879 %
Foncière bâtie	1,9476 %
Foncière non bâtie	8,4830 %
Professionnelle	1,9476 %
Professionnelle de zone	6,9707 %

Budget annexe ordures ménagères

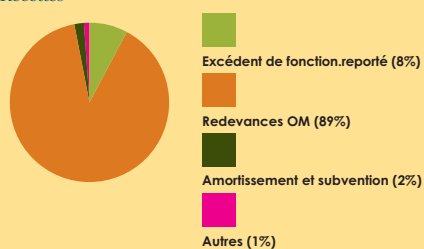


Fonctionnement 1 107 567 €

Dépenses

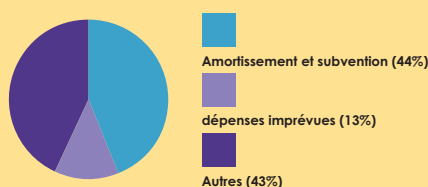


Recettes



Investissements 56 423 €

Dépenses



Recettes



Vous constaterez que près de 95% des dépenses sont des charges incompressibles qui font l'objet de marchés de prestations de services ou de cotisation par habitant pour le traitement des déchets. En contre-partie, seule la redevance des usagers permet de faire face à ces charges annuelles.

Par ailleurs, comme déjà annoncé dans nos éditions antérieures, les élus de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn ont la ferme conviction de modifier

les bases d'imposition. Aussi, ils ont mandaté un Bureau d'Études pour les conforter dans leurs choix mais aussi pour déterminer tous les aspects d'une redevance incitative, (collecte à la levée, à la pesée, au volume...) ainsi que les répercussions techniques, administratives et financières sur les administrés.

Les conclusions de cette étude seront connues en automne prochain et orienteront les décisions du Conseil Communautaire.

Enfin, vous trouverez ci-dessous les caractéristiques des différents déchets et le volume annuel collecté sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

- Tonnage ordures ménagères : **4.315 tonnes**
- Tonnage déchetterie MUTZENHOUSE et BOSSENDORF

Verre : **44 tonnes**

Papier - Carton : **200 tonnes**

Plastique : **6 tonnes**

Déchets verts : **1.103 tonnes**

- Tonnage Plateformes d'apports volontaires dans les différentes communes :

Verre : **485 tonnes**

Papier - Carton : **505 tonnes**

Plastique : **72 tonnes**



Accueil de loisirs périscolaire Hochfelden et locaux jeunes



Le nouveau centre de loisirs périscolaire de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn pointe le bout de son nez dans la cour de l'école de Hochfelden.

La nouvelle construction, d'une capacité d'accueil de 100 enfants, est idéalement située et s'intègre de façon harmonieuse au groupe scolaire. La Communauté de Communes et la commune de Hochfelden ont en effet le souhait de concevoir un projet répondant aux besoins des enfants et aux souhaits des parents, à savoir fréquenter un lieu chaleureux et sécurisant.

Les enfants disposeront de grands espaces de jeux et de vie où la préférence a été donnée à l'éclairage naturel avec de grandes baies vitrées tout en assurant la protection contre le soleil par des avancées de toit.

La fin effective des travaux est prévue pour la fin de l'année 2008. A la rentrée scolaire, les enfants seront encore accueillis dans le centre périscolaire actuel avec une extension au Foyer Saints Pierre et Paul. C'est ainsi que nous essayons de répondre à l'ensemble de la demande de garde jusqu'à l'ouverture de cette nouvelle structure.

En rez-de-jardin, les jeunes de notre territoire découvriront un nouvel "espace jeune" que nos animateurs transformeront en point d'accueil. Enfin ! Le service animation jeune disposera de locaux pour l'organisation de ses activités.



Terrain synthétique à Wingersheim

Le terrain synthétique de Wingersheim s'achève tandis que le chantier d'Ettendorf se poursuit. Mais voilà qu'on peut lire et entendre que ces équipements "divisent" marquant ainsi une curieuse ressemblance avec les compétitions qu'ils doivent accueillir. En effet, joueurs et spectateurs marquent leurs camps et affichent toujours leurs différences ou oppositions lors des grandes rencontres. C'est la loi du sport mais aussi de la démocratie.

Le Conseil Général du Bas-Rhin, par une politique audacieuse et volontaire, a lancé il y a quelques années un vaste programme d'investissement en terrains de football en gazon synthétique sur son territoire. Heureux hasard ou judicieuse candidature, la Commune de Wingersheim a montré son intérêt pour un tel équipement d'autant plus que ses installations étaient vétustes pour les 13 équipes de football que compte le club local. En l'absence d'autres candidatures sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, le site de Wingersheim a été retenu comme équipement de territoire avec une participation financière du Conseil Général de 50 %.

Il était donc souhaitable que cette installation soit pilotée par la Communauté de Communes pour la mettre à disposition de l'ensemble des communes. Ainsi naquit le transfert de compétence.

Que n'aurait-on dit si la Communauté de Communes du Pays de la Zorn était passée au travers de ce dispositif technique et financier du Département et constaté l'absence d'un tel équipement sur le canton ? Scandaleux, inadmissible, incompétence des élus, etc, ...

Le choix a été fait et nous pouvons nous réjouir aujourd'hui de disposer d'une infrastructure moderne, reflet de notre dynamisme.

Une fois cette décision actée après débat, la Commune d'Ettendorf soumet à la Communauté de Communes son projet, inattendu certes par les élus. Ces derniers ont cependant décidé de donner une suite favorable et de doter et structurer le territoire d'un second terrain synthétique.

La mise en chantier du terrain d'Ettendorf nous cause certes quelques soucis techniques mais à terme, nous disposerons de deux pôles qui devraient fédérer le football des environs et l'esprit intercommunal en ce domaine. Le plan de financement de ce terrain diverge et c'est là le principal point d'achoppement entre les élus.

Souignons cependant que les 2 collectivités que sont Wingersheim et Ettendorf contribuent à ces équipements à hauteur respective de 693.000 € et 610.000 €. Aucune autre collectivité de la Communauté de Communes n'était disposée à faire un tel investissement et jusqu'à ce jour, jamais une Commune n'a versé la moindre contribution financière à un équipement intercommunal. Exemplarité de solidarité, de partenariat entre communes et Communauté de Communes.

Après la piscine, la Maison de l'Enfance, les périscolaires, la zone d'activités, la gendarmerie, le réseau câblé, la Communauté des Communes a diversifié ses engagements en offrant à nos jeunes la chance de pouvoir pratiquer le sport le plus populaire au monde dans les meilleures conditions.

(Vie associative)

↳ Soutien à la Vie Associative

Dans le cadre de sa compétence "Sport, Culture et Loisirs" et depuis plusieurs années maintenant, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn propose aux associations du Pays de la Zorn un ensemble d'interventions permettant de soutenir l'animation de notre Territoire.

Le guide de soutien à la vie associative ainsi que le formulaire de demande de partenariat sont téléchargeables sur notre site Internet www.payszorn.com ou, à défaut, disponibles au secrétariat de la Communauté de Communes. N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements complémentaires.

Ci-contre tableau récapitulatif "Demande de partenariat 2007"

DEMANDE DE PARTENARIAT 2007 ■ Subventions aux Associations

Nom de l'association	Subventions versées par la CCPZ	Fiche 1 Ecole de Formation Subvention 10 € / enf de 5 à 16 ans	Fiche 2 Co - Financement des postes des formateurs * Coût annuel plafonné à 20 000 € par poste * Subvention à hauteur de 20% plafonné à 4000 €	Fiche 3 Aide à la formation du personnel encadrant Subvention à hauteur de 30%	Fiche 4 Manifestation Évènementielle 50 % des dépenses avec un plafond de 10 000 €	Fiche 5 Partenariat Service Animations Jeunes 50 € / demi journée
Société Tir Melsheim	670 €	120 €	-	-	-	550 €
FC Wingsheim	710 €	710 €	-	-	-	-
Ecole de musique Ettendorf	1 803,77 €	280 €	1 523,77 €	-	-	-
HDH Hochfelden	1 180 €	1 180 €	-	-	-	-
FC Zornthal	1 800 €	1 770 €	-	30 €	-	-
Rêve d'Afrique	800 €	-	-	-	-	800 €
Ecole de musique Hochfelden	11 378,03 €	700 €	10 678,03 €	-	-	-
Natation de Hochfelden	5 300 €	1 300 €	4 000 €	-	-	-
Badminton Schwindratzheim	300 €	-	-	-	-	300 €
Association Réagir	1 544,82 €	-	-	-	1 544,82 €	-
Club imagine Hochfelden	200 €	-	-	-	-	200 €
TOTAL	25 686,62 €	6 060 €	16 202 €	30 €	1 544,82 €	1 350 €

(Tourisme)

↳ Musée du Pays de la Zorn - Hochfelden



Le Patrimoine Religieux en Alsace

Après une exposition sur le costume alsacien en 2006 et celle sur la bière en 2007, l'exposition 2008 nous conduit, jusqu'au 26 octobre 2008, dans le domaine religieux. Cette exposition "Le Patrimoine Religieux en Alsace" présente de nombreux objets (sculptures, peintures, vitraux, objets de culte divers...) témoins de la richesse du patrimoine des trois religions traditionnelles d'Alsace.

Cette exposition est accompagnée d'animations et de conférences :

- **Dimanche 6 juillet à 17 h** : Conférence de Thérèse Fischer Saint Wendelin, une dévotion dans la campagne alsacienne.
- **Dimanche 13 juillet** : Animation par Claude Bernart, peintre restaurateur.
- **Dimanche 20 juillet** : Visite de l'atelier de Thierry Ruhlmann, maître verrier à Alteckendorf.
- **Vendredi 25 juillet** : Sortie lieux de culte : Schaffhouse, Mutzenhouse, Hohfrankenheim.
- **Dimanche 3 août** : Sortie Découverte du Pays de la Zorn : Minversheim, Alteckendorf, Ettendorf.
- **Vendredi 22 août** : Sortie lieux de culte : Waltenheim / Zorn, Wingsheim, Hohatzenheim, Mittelhausen.
- **Dimanche 7 septembre à 18 h** : Conférence de Raymond Matzen, Journée Européenne de la Culture Juive.
- **Samedi 13 septembre** : Sortie lieux culte : Wilwisheim, Ingenheim, Saessolsheim, Friedolsheim.
- **Dimanche 21 septembre à 17 h** : Conférence de J. Hery, L'atelier Klem de Colmar.
- **Dimanche 5 octobre à 17 h** : Rencontre sur les images et les religions, table ronde : Michèle Jablon, Jean-Luc Lorber, Yves Parrend, Freddy Raphaël.
- **Dimanche 19 octobre** : Conférence de Gérard Leser : Les fêtes religieuses de la Toussaint au Nouvel An.
- **Dimanche 16 novembre l'après midi** : Visite guidée de la synagogue de Haguenau et de l'église St Georges.

Découvrez également les collections permanentes

- Réseau Sussex
- Archéologie et Histoire



Infos

Ouverture : Tous les dimanches et jours fériés de 14 h à 18 h
Visites de groupes sur rendez-vous

Entrées : Adultes : 3 €
Membres de l'Arche : 2 €
Jeunes de moins de 16 ans : gratuit



Contact

Musée du Pays de la Zorn
12 place du Gal Koenig
67270 HOCHFELDEN
Tél. : 03.88.89.04.52
Mail : musee@hochfelden.com
www.musee.hochfelden.com





Animation Enfance



Le Multi Accueil

Au 2^{ème} semestre 2007 (de septembre à Noël), la Maison de l'Enfance a vécu au rythme du **thème de la forêt** avant de se parer des décorations de Noël.

La mascotte du thème était Noisette, un petit écureuil en peluche. Hormis la décoration de la crèche effectuée par les adultes, les enfants ont pu profiter d'activités diverses et variées : chansons, peinture et gommettes, éveil sonore avec les bruits de la forêt, création d'un grand arbre en peinture, ...

Lors d'ateliers marmiton, les enfants ont pu confectionner des soupes de légumes (potiron notamment), de la compote mais également une tarte aux pommes.

Grâce au partenariat avec la médiathèque de Haguenau, les enfants ont pu disposer de nombreux livres, riches et variés, autour du thème de la forêt et de Noël.

De simples promenades en poussette ont également permis aux enfants d'observer, les couleurs de l'automne, les feuilles qui tombent, le temps frais...

Halloween n'a pas été en reste puisque chansons, photophores, chapeaux de sorcières et soupe de potiron ont égayés la journée du 31 octobre. Cette journée a été clôturée par une sortie nocturne avec des lanternes. Merci aux parents pour leur participation !

En ce qui concerne Noël, la fête fut comme toujours une grande réussite : après un spectacle offert par la Maison de l'Enfance, les retrouvailles ont été chaleureuses entre enfants, parents et professionnels autour de

petits gâteaux et vin chaud !

Le Père Noël était bien entendu de la partie : après le chant des enfants pour le faire venir, celui-ci leur a distribué friandises, papillotes et pains d'épice.

En ce début d'année, le nouveau thème choisi par l'ensemble de l'équipe est **les moyens de transport**, qui offre une large palette d'activités !

Le 13 juin dernier ; enfants, parents et professionnels se sont retrouvés, comme chaque année, autour d'une tarte flambée pour fêter le départ des grands à l'école maternelle.

Durant la période estivale, la structure est fermée du 28 juillet au 22 août 2008 inclus.

Rappel : la liste d'attente pour les inscriptions étant longue, pensez à faire au plus tôt votre pré-inscription.



Contact

Multi Accueil

Brigitte JEUDY-DANKERT

Tél. 03 88 02 26 78 - Fax 03 88 89 03 39

Mail : ma.hochfelden@asbr.com

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

La fréquentation des ateliers d'éveil reste excellente. 8 bébés de 3 mois à 8 mois fréquentent le relais tous les jeudis matins accompagnés de leur assistante maternelle ou leur maman. Un papy, deux mamies et deux papas sont régulièrement présents.

Durant ce premier semestre, un groupe d'assistantes maternelles s'est retrouvé 1 fois par mois afin de fabriquer un bijou (collier ou boucles d'oreilles), puis dans un second temps, une marionnette à base de matériaux de récupération dont du fil électrique. La tâche fut ardue mais c'est dans une ambiance détendue que se sont déroulées ces soirées créatives animées par une plasticienne. Chacune a pu prendre confiance en elle au fur et à mesure des séances.

De plus, régulièrement, le RAM propose des réunions "d'échanges d'expérience professionnelle". Ces rencontres permettent aux assistantes maternelles de s'exprimer et de s'interroger sur leurs pratiques professionnelles. Elles peuvent ainsi partager leur expérience en échangeant leurs "trucs et astuces", le tout dans un climat de respect et d'écoute mutuel.

Au mois d'avril, une soirée débat portant sur "les responsabilités des assistantes maternelles" a eu lieu au Foyer Sts Pierre et Paul à Hochfelden. Ce fut l'occasion de rappeler les règles de sécurité en matière de garde d'enfant.

Le RAM sera fermé du 21 juillet au 8 août inclus.

Il n'y aura pas d'ateliers d'éveil pendant les vacances d'été. La reprise des activités se fera le jeudi 4 septembre.



Contact

RAM

Violaine GOETZ

Tél. 03.88.02.26.78

Mail : ram.hochfelden@asbr.com.



A l'accueil de loisirs périscolaire

> **Quelques nouvelles des mercredis récréatifs** dans les accueils périscolaires de Schwindratzheim et de Hochfelden depuis janvier...

Les enfants ont découvert des contes d'ailleurs, d'animaux ou encore de princesses, de chevaliers et ont participé à une sortie cinéma.

Ils ont également créé et mis en scène un conte avec des techniques d'expressions différentes dans chaque centre. Les spectacles ont été présentés respectivement lors d'une rencontre entre les deux centres fin du mois de mars. Les enfants ont eu la chance d'assister à des contes organisés dans le cadre des mercredis au Pays des Contes.

Bricos écolos, jeux d'hier et jeux d'aujourd'hui ont également été au programme

durant cette période.

> **Les vacances de février et d'avril** ont également fait le plein avec des thèmes aussi intéressants que divertissants tels que : "transportes-toi" : voyager ailleurs tous les jours avec différents modes de transport, "les milles et une nuits" : frotter la lampe pour vivre tous les jours des aventures extraordinaires, "en route pour l'Afrique" : se plonger au cœur de la savane, "les archéologues en herbe" : chercher, fouiller et trouver des trésors enfuis.

> **Enfin n'oubliez pas notre rendez-vous estival...**

Les centres d'Ettendorf, de Wingersheim et de Schwindratzheim accueilleront vos enfants du 7 juillet au 02 Août 2008 et le centre

Contact

Accueils de loisirs périscolaires

* A Hochfelden

Magalie HECHT

Tél. 03.88.89.00.75

Mail : perisco.hochfelden@payszorn.com

* A Schwindratzheim

Annia MEYER

Tél. 03.88.02.26.15

Mail : perisco.schwindratzheim@payszorn.com

d'Hochfelden du 07 juillet au 22 Août 2008.

Cette année, les enfants seront des aventuriers perdus sur une île !! Nombreuses activités, sorties, grands jeux... attendent vos bambins.

Les inscriptions aux différents centres se sont déroulées au courant du mois de juin. Cependant, sous réserve de places disponibles, des inscriptions sont encore possibles.

Événementiel Enfance



Des contes... des spectacles... un carnaval, oui mais des jeux !

Les Mercredis au Pays des Contes et des Spectacles, c'est une affaire qui roule, adoptée même par les zornillons et zorniettes ! Une nouvelle fois plus de 600 enfants sont venus grandir leur imaginaire, mettre un visage sur ces étranges personnages qui, parfois leur rendent visite dans leurs pensées.

Le carnaval ? Le carnaval, c'est tout pareil ! Rendez vous incontournable des enfants qui leur permet de se repérer dans le temps. Et cette année quel carnaval ! Une nouvelle fois fréquenté par plus de 400 têtes colorées, il fut animé par les enfants des écoles de Bossendorf et Lixhausen, rythmé par l'Harmonie des jeunes de Hochfelden, de Brumath et le groupe de percussion du Pays de la Zorn plus toutes les animations traditionnelles, du spectacle à la crémation du personnage géant réalisé par une équipe d'ados, sensibles aux

regards émerveillés des enfants.

Voilà ! Voilà l'implication des bibliothécaires, mamans bénévoles, jeunes et autres associations de notre Communauté de Communes pour que les enfants de nos villages aient accès à des loisirs culturels tout comme les petits citadins, pour que vivre et faire ensemble se concrétisent malgré de petits monts et autres jolies collines entre nos villages...

Mais, mais voilà que nos acteurs locaux se lancent un nouveau défi : faire redécouvrir le plaisir de jouer ensemble ! Et voici une nouvelle animation partie à la conquête de nos villages, contribuant encore une fois à la notion de plaisir des zornillons et zorniettes... Allez, avouez le, de tous les âges ! Deux mercredis de jeux ont été le banc d'essai de cette nouvelle animation avec également un événement s'inscrivant dans la journée nationale de la fête du jeu le 25 mai

Contact

Service Animation Jeunes

Olivier GUERARD

03.88.02.20.12 / 06.79.68.67.40

Mail : animation.jeunes@payszorn.com



à Hochfelden.

Nul doute que ce projet consolidera les passerelles inter-partenariales et intergénérationnelles réalisées depuis quelques années. Nul doute que ces projets seront le tremplin de nouvelles initiatives des habitants et associations du Pays de la Zorn que nous aurons à cœur de soutenir. L'appel est lancé !

L'ensemble de ces projets culturels est cofinancé par le Conseil Général dans le cadre du Projet Territorial pour la Jeunesse (voir encadré sur le rappel du PTJ).



Animation Jeunesse



Récapitulatif des principales actions 2007-2008

“Rêve d’Afrique”... et d’expression

Dans l’Atout Zorn n°21, nous vous présentions le projet des jeunes percussionnistes de se rendre en Afrique afin de s’imprégner de la culture africaine qu’ils pratiquent, pour certain, depuis près de 7 ans. Ce projet a impliqué les jeunes pendant 18 mois jusqu’à la présentation d’une soirée bilan de leur séjour le 15 mars 2008. Ils ont tous tenu leurs engagements, tant artistique avec des moments musicaux de grandes qualités, que financier en précisant qu’ils ont autofinancé leur séjour à hauteur de 46 % (hors participation familiale !) et moral, avec la projection d’un film que vous avez pu découvrir sur le canal local.

Depuis la mise en place des cours de percussions, une quarantaine de jeunes se sont côtoyés. Originaires de 18 villages sur les 26 que compte notre Communauté de Communes, ces jeunes matérialisent le fonctionnement communautaire. Par leurs différentes animations au cœur de nos villages, ils sont de véritables acteurs, “animateurs” du Pays de la Zorn. Ils sont la carte de visite de la Communauté de Communes tant ils sont sollicités à l’extérieur pour animer des festivités de tout horizon.

Pour cette action, au-delà de favoriser la pratique culturelle, notre démarche est d’amener les jeunes à s’impliquer dans la dynamique d’un projet leur permettant de prendre des responsabilités, d’avoir des moyens d’expression et d’être reconnu. Favoriser l’épanouissement des jeunes en s’appuyant sur une passion jusqu’à les amener à défendre des idées, c’est notre conception du “Projet Jeunes”. Alors, par la pratique de la musique, du théâtre, de la vidéo, d’action solidaire, du sport... par le biais des associations locales, des activités annexes des établissements scolaires ou du Service Animation Jeunes,

sachez belle jeunesse que nous sommes là pour soutenir vos défis favorisant les rencontres humaines. Une nouvelle fois, la balle est dans votre camp !

Les photos de leur séjour africain sur : www.kimages.fr (clique sur Rêv’ d’Afrique ou liens)



Été 2007

Revenons sur l’été 2007, où la dernière édition fêtant le 10^{ème} anniversaire de la “Com Com” ne nous a pas permis de vous rendre compte du moment fort de l’Animation Jeunes : la saison estivale. Alors en quelques chiffres : 244 jeunes ont fréquenté l’ensemble des actions de l’été soit environ 30 % du public visé par les actions (collégiens). Cela représente 1610 journées jeunes.

Séjour hivernal

Cette année, le séjour neige avait l’objectif de proposer une approche plus approfondie des loisirs à la montagne que la traditionnelle pratique du ski alpin favorisant ainsi, une prise en compte des richesses environnementales : ski de fond, balade en raquettes, chiens de traîneau, nuitée sous une yourte. Et pour être en parfaite adéquation avec la philosophie du séjour, les 10 jeunes se sont rendus sur les plateaux jurassiens en train. Aux dires des jeunes : “projet à renouveler” !

Projet partenarial avec le collège

Lors des réunions du Comité d’Education à la Santé et à la Citoyenneté du collège Gustave Doré de Hochfelden, les équipes éducatives du collège et de l’Animation Jeunes ont fait le constat qu’ils avaient l’ambition de développer des projets similaires et en particulier d’encourager les jeunes à entreprendre des démarches citoyennes. Aussi, ils ont proposé aux jeunes volontaires en classe de troisième de pouvoir réaliser la formation aux premiers secours (PSC de niveau 1) et à l’ensemble des collégiens, de gérer un point

d’information (.lfo) présentant des domaines variés allant de la prévention aux loisirs locaux, en passant par l’actualité en général.

Ces deux actions, qui ont rencontré une vive adhésion des jeunes, ont été soutenues par le PTJ (voir encadré). Les partenaires ont pour objectifs de les rendre pérennes contribuant ainsi à une structuration et lisibilité du développement de ce type d’action.



Animations émergentes

Depuis quelques temps “des petites mains... en or” ; nom de l’association qui les guide, s’affairent à la réalisation de belles gourmandises avant de tenter le plat de résistance ! Une dizaine de jeunes se lie de passion à manier fouet et rouleau à tarte... Passion, j’ai bien dit passion ? Ah, je les vois déjà en haut de l’affiche à concocter un plat de nos terroirs invitant lors d’un dimanche hivernal Papapa et Mamama à sortir de leur isolement. Engagement, rencontres inter-générationnelles, transmission de savoir faire, regard sur le passé pour mieux comprendre l’avenir... Qui dit passion... dit “Projet Jeunes” ! Allez, petites mains dorées, osez ! Faites-nous rêver !



Du rouleau de pâtisserie aux pinceaux, voilà une autre activité émergente au Pays de la Zorn. Intéresser les jeunes à la peinture, leur permettre d’accéder et de comprendre une oeuvre d’art et transmettre son savoir, sont les défis de Jean, artiste peintre et animateur à ses heures perdues. Depuis une année, à chaque période scolaire, voilà des artistes en herbes qui se concentrent des heures durant à la réalisation de véritables chefs d’œuvre. Jean réussit à leur transmettre la technicité pour leur permettre de mettre en forme leur personnage et autre scène qui animent leur imaginaire. Une belle forme d’expression à encourager...

Projet Territorial pour la Jeunesse

Le projet Territorial pour la Jeunesse a vécu son premier comité de pilotage à Scherlenheim les 12 novembre 2007. De multiples actions ont été retenues et ont été soutenues par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et le Conseil Général : le guide des associations et des services, le Festisol (festival musical qui s'est déroulé le 10 novembre 2007 à Schwindratzheim), la programmation des spectacles pour enfants, le carnaval, la fête du jeu, la formation aux premiers secours pour des jeunes collégiens, la mise en place d'un point information (.1fo) pour les jeunes dans le collège.

Toutes ces actions ont été organisées dans une dynamique s'inscrivant dans les objectifs de Soutien à l'Animation de la Vie Associative de la Communauté de Communes qui ont défini les axes du PTJ optés par l'ensemble des acteurs éducatifs lors de la rencontre du 30 mars 2007 à Hochfelden.

Une nouvelle fois, nous encourageons tous les acteurs éducatifs du territoire (associations, écoles, collèges...) ayant des perspectives d'action contribuant à l'épanouissement de la jeunesse et s'inscrivant dans les axes de la vie associative, donc du PTJ, à nous contacter.

Nous vous rappelons également que vous pouvez rejoindre les signataires de la convention du PTJ afin de participer aux différents comités de pilotage.



Contact

PTJ

Olivier GUERARD

Tél. 03.88.02.20.12 / 06.79.68.67.40

Mail : animation.jeunes@payszorn.com



Le programme d'été pour les jeunes de 10 à 18 ans

Le Service Animation Jeunes s'attache, d'année en année, à permettre aux jeunes adolescents du Pays de la Zorn à vivre de véritables aventures au cours de la saison estivale. Confiance en soi, solidarité, partage, initiative, créativité, engagement, sensibilité, découverte, plaisir et bien-être sont les valeurs que nous voulons faire vivre par le biais des loisirs qui en seront les outils.

Au programme :

Activités à la journée :

Coupe city Zorn tour, Tournoi de foot dans différents city stades du Pays de la Zorn. Les 4 et 5 juillet, équipe de 5 joueurs. Participation : 1 € par joueur reversé à l'association "Action Handicap".

Multi-activités à la semaine

Au complexe sportif de Hochfelden du 07 juillet au 14 août organisées en partenariat avec les associations locales. Le principe de la semaine sera de permettre aux jeunes de s'inscrire dans des activités au choix, d'en initier de nouvelles dans la mesure du fonctionnement et de l'esprit du centre ou, de choisir d'en approfondir une en particulier. Ce sont leurs vacances, notre mission est de leur donner des moyens de les construire favorablement.

Activités culturelles : peinture sur toile, graff, jonglage, initiation au théâtre, atelier de création poétique, jeux de rôles et de société, percussion africaine, poterie, atelier vidéo, atelier cuisine...

Activités sportives : canoë kayak, tir à la carabine, aikido, équitation, badminton, VTT, parc aventure, baignade...

Activités scientifiques et environnementales : modélisme, fabrication d'un village temporaire en cabanes traditionnelles, observation d'animaux, moulages d'empreintes...

Horaires de 9h à 17h, accueil à partir de 8h30

Participation : 30 €/semaine + 5 € le repas/jour

Camps

- Camp itinérant à roulotte/du 10 au 13 juillet à la découverte du Pays de la Zorn, participation : 120 €
 - Trek ados d'ânes du 30 juillet au 2 août dans la vallée de Munster, participation : 130 €
 - Camp itinérant canoë-vélo du 11 au 14 août, participation : 60 €
 - Raid aventure du 20 au 25 juillet par équipe de 3 dans le Parc Naturel des Vosges du Nord participation : 70 €/membre de l'équipe
- Tous les camps peuvent être réglés avec les Bons vacances de la Caisse d'Allocations Familiales et les chèques vacances.

Inscription

Des dossiers de renseignements et d'inscriptions sont disponibles dans les différentes mairies du Pays de la Zorn ainsi qu'au collège Gustave Doré.

Inscription au siège de la Communauté de Communes : 12 avenue du Général de Gaulle à Hochfelden, ou lors des permanences au collège, les mardis et jeudis de 11h30 à 14h.



Contact

Service Animation Jeunes

Sylvain 03.88.02.20.13 / 0.68.30.53

ou Olivier 03.88.02.20.12 / 06.79.68.67.40

Mail : animation.jeunes@payszorn.com



Christine Adolff – À la Ripaille



“L'eau à la bouche !”

Depuis 3-4 ans, Christine Adolff souhaitait ouvrir son propre commerce... C'est chose faite depuis le 29 mars 2007 avec un restaurant-traiteur : À la Ripaille !

Accompagnée d'Alfred Melchior en cuisine, ils mijotent sur place et servent des plats traditionnels réalisés à base de produits frais achetés chez les producteurs voisins. Comment ne pas résister ?

Dans une ambiance conviviale, Christine sert près de 50 couverts par jour, essentiellement des plats du jour. Entrée-plat-dessert sur place, à emporter ou en livraison à domicile à partir de 6,90 €...

Ses services ne s'arrêtent pas là ! Buffet, vin d'honneur et canapés, Christine prend en charge toutes les prestations traiteur pour les grandes occasions telles que mariages, communions, baptêmes ou encore anniversaires. Elle s'adapte à toutes les demandes pour confectionner des réceptions hautes en saveur et en couleur. Mais que lui souhaiter pour l'avenir ? De continuer le développement de son activité de traiteur événementiel et... pourquoi pas, ouvrir un restaurant plus traditionnel...



Contact

À la Ripaille

Tél./Fax : 03 88 91 25 78

Horaires : du mardi au samedi

de 07h00 à 19h00 en continu –

fermé le lundi et mercredi à partir de 15h00

– Réservation possible

Cécile et Valérie Gottri – Fleuristes

“La Cascade fleurie”

2007... L'année du changement pour la fleuriste Cécile Gottri ! Installée depuis 1999 à Hochfelden à l'écart de l'axe principal, elle saisit l'opportunité de poser fleurs et plantes dans une nouvelle boutique où clients fidèles côtoieraient clients de passage. C'est Rue du Général Leclerc à Schwindratzheim qu'elle réouvre sa boutique le 11 février 2007 en compagnie cette fois de sa nièce, Valérie.

Chez Cécile et Valérie Gottri, chaque fleur est retravaillée et sublimée pour des bouquets tout en douceur et originalité. Ce n'est pas un hasard si l'ancienne clientèle de Cécile a suivi... Le duo Gottri propose à ses clients des créations uniques s'adaptant aux saisons et fêtes ponctuant l'année. Véritables commerçantes de proximité, elles effectuent les livraisons et conçoivent des assortiments sur-mesure pour des événements tels que mariages, anniversaires, deuils...

Leur travail a d'ailleurs été récompensé l'an

passé. Valérie a été primée Meilleure Apprentie d'Alsace 2007 pour la plus grande fierté de sa tante. Un savoir-faire transmis de génération en génération pour le plus grand bonheur des sens...



Contact

Cécile et Valérie Gottri

Tél. : 03 88 91 77 32

Horaires : du mardi au vendredi

de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,

le samedi en continu de 09h00 à 18h00

et le dimanche de 09h30 à 12h00



convivialité, proximité et facilité d'accès

Nicole Krieger – Le Peigne d'Or

“Une équipe de mèche !”

Depuis 17 ans, Nicole Krieger coiffe, coupe et modèle les têtes de Schwindratzheim et environs grâce à son Peigne d'Or. Auparavant installée près du restaurant Le Bœuf, elle s'est délocalisée depuis le 20 février 2007, Rue du Général Leclerc, afin de bénéficier d'une meilleure visibilité. Nicole, Delphine, Estelle et Frédérique proposent un panel de prestations : coupe, brushing, colorations, permanentes... et coiffures de mariage.

Lauréate nationale Nicole, qui compte aujourd'hui une clientèle fidèle, a prouvé son talent et ses compétences dans le domaine de la coiffure artistique. Toujours aussi passionnée par son travail et forte de son expérience, elle prend désormais sous son aile des apprenties qu'elle forme sur place et entraîne pour participer aux concours de coiffure. Et ce, avec succès ! Fin mars, Frédérique, une de ses protégées, est sortie première du Concours régional de coiffure de Saverne. La relève est assurée !



Contact

Le Peigne d'Or

Tél. : 03 88 91 96 51 - www.lepeignedor.com

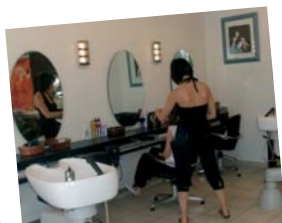
Horaires : du mardi au vendredi

de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

et le samedi de 08h00 à 16h00

en continu, nocturne le jeudi jusqu'à 20h00

– Sur rendez-vous



Éliane Vogler et Anne Koessler Les Trésors de la Maison

Contact

Les Trésors de la Maison

Tél. : 03 88 02 31 17

lestresorsdelamaison@wanadoo.fr

Horaires : le lundi de 14h30 à 19h00,

du mardi au jeudi de 09h00 à 12h00

et de 14h30 à 19h00 et le samedi

de 09h00 à 18h00 en non-stop



“Telle mère, telle fille !”

C'est en famille qu'Éliane Vogler et sa fille Anne Koessler ont décidé d'ouvrir Les Trésors de la Maison. Cette boutique inaugurée le 22 mars 2007 est, comme son nom l'évoque, une vraie caverne aux trésors, où se mêlent art de la table et objets déco en tout genre pour habiller la maison...

Éliane Vogler n'y est pas à son coup d'essai ! En 1978, elle ouvre un magasin d'électroménager à Schwindratzheim. Peu à

peu, elle se lance dans les objets de décoration jusqu'en 1995 où elle ferme boutique pour des raisons personnelles.

Quelques années de réflexion et une opportunité de local plus tard, elle revient sur le devant de la scène avec Les Trésors de la Maison... Mais cette fois-ci accompagnée ! Sa fille, Anne, une autodidacte affirmée accepte de la suivre dans cette aventure, laissant derrière elle une vie rythmée par les saisons de Tignes.

Depuis plus d'un an maintenant, elles avancent main dans la main proposant des

articles pour tous les budgets, tous les goûts et tous les âges ainsi qu'un réel service de proximité : paquets cadeaux, livraison à domicile, liste de mariage, conseils et sourires... Ensemble, elles se rendent aux salons de Paris, Francfort... afin d'offrir à leurs clients les perles rares.

Motivées et passionnées, elles le sont... et des projets elles en ont : “Développer et stabiliser notre activité, fidéliser notre clientèle actuelle et pourquoi pas se lancer dans le e-commerce avec une boutique en ligne...”. Affaire à suivre ! ...





Saison estivale 2008

Le Centre Aquatique a repris son rythme estival depuis le dimanche 22 juin et ce jusqu'au dimanche 31 août 2008 inclus.

Horaires de la saison estivale 2008

Lundi	> 10h à 20h
Mardi	> 10h à 21h
Mercredi	> 10h à 20h
Jeudi	> 10h à 20h
Vendredi	> 10h à 21h
Samedi	> 10h à 19h
Dimanche	> 10h à 19h

Plusieurs activités sont proposées :

- **Aquagym** tous les lundis et vendredis de 12h00 à 12h30 dans le grand bassin
- **Baptêmes de plongée subaquatique**
- **Présentations par la Croix-Rouge sur le secourisme**

Les dates et programmes de ces activités seront affichés au centre aquatique et disponible sur le site internet de la Communauté de Communes www.payszorn.com.

Espace pique-nique... pour les beaux jours d'été !

Pour la 2^{ème} année, l'espace pique-nique équipé de tables, bancs, parasols et divers distributeurs (sandwichs, boissons, friandises...) sera mis en place.

Reprise des activités

Après cette trêve estivale, les activités (Aquagym, cours collectifs...) reprennent **le lundi 15 septembre 2008**.

Rappel des séances d'aquagym

Lundi	de 16h à 16h45 puis de 19h à 19h45 et de 20h à 20h45
Mardi	de 12h45 à 13h30
Jeudi	de 18h à 18h45
Vendredi	de 15h15 à 16h
Samedi	de 10h à 10h45 puis de 11h à 11h45

Scolaire

Le Centre Aquatique accueille chaque année des enfants allant de l'école maternelle au collège. Notre but étant que chaque enfant du secteur ait la possibilité d'apprendre à nager. Dans le cadre d'une convention entre l'Education Nationale et la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, la plupart des séances du 1^{er} degré (école primaire) sont encadrées en plus des instituteurs par nos Maître Nageurs.

Nouveauté depuis la rentrée de septembre 2007 :

Un nouveau projet pédagogique intitulé "**Mon Livret de Natation**", véritable outil de travail dont l'enfant est acteur avec les enseignants et les Maîtres-Nageurs, suivra chaque élève de la maternelle au CM2.

Nouveau local technique

Afin de perfectionner les prestations techniques au Centre Aquatique ATOO-O, un nouveau local technique et venu agrandir la structure.



Fermeture 2008

Le Centre Aquatique sera fermé au public :

- du 1^{er} au 14 septembre 2008, entretien technique,
- le 1^{er} novembre 2008,
- du 24 décembre 2008 au 4 janvier 2009 inclus.

Contact

Centre Aquatique ATOO-O
Rue des quatre vents - 67270 HOCHFELDEN
Tél. 03 88 02 20 40
Mail : atoo-o@payszorn.com
www.payszorn.com